

Monsieur Sylvain DEBEURE  
Adjoint en charge des animations de la ville  
Hôtel de ville  
35 rue Eugène Goüin  
37230 Fondettes

Objet : réservation salle Léon Sanzay

Réf : salleEI/201 6.07.09

Monsieur,

Le secrétaire de notre association, Michel GALLOIS, m'a transmis votre lettre confirmant notre réservation de la salle L.SANZAY pour le 23 septembre prochain et je vous en remercie.

Vous y attirez aussi notre attention, à propos de notre demande du 25 avril dernier, sur un motif de réservation soi-disant « erroné » que vous qualifiez aussi « d'incident » !

Je me permets de vous rappeler qu'il s'agissait bien d'une conférence dont le sujet portait sur le projet de halle et la pétition associée. Comme toutes nos conférences depuis la création de notre association en 1999, elle était ouverte à tous les Fondettois et comportait une invitation à la correspondante locale de la Nouvelle République.

Vous associez également le prêt des salles municipales à des conditions de « confiance et de transparence » ! Devons-nous comprendre que la nouvelle majorité filtrera désormais les sujets des conférences organisées par les associations ?

Profondément attachés aux valeurs démocratiques de notre république, nous voyons dans vos propos une dérive « policière » inacceptable que beaucoup ne manqueront pas de rapprocher des réunions d'information réservées exclusivement à certains Fondettois.

De même, permettez-nous de nous interroger sur les conditions d'organisation d'une réunion de l'association « Horizon Fondettes » dans la salle du conseil municipal, le 12 mai dernier ?

Enfin, je profite de l'occasion qui m'est donnée sur ce sujet, pour vous demander de bien vouloir réinscrire les associations citoyennes sur le nouveau site internet de la mairie, comme elles apparaissaient auparavant.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

*Jacques GAILLARD*

Président de « Vivre à Fondettes »

